

Santé. Dans la Manche, plusieurs écoles concernées à Saint-Lô et Avranches

Premiers tests salivaires dès le 11 mars

DES TESTS SALIVAIRES vont être menés dans les écoles dès la semaine de reprise en Normandie. L'Éducation nationale a précisé que les enfants du premier degré, scolarisés en maternelle et en primaire, seront prioritairement dépistés de cette façon.

1 500

tests

pourront être réalisés chaque semaine dans le département.

Proposés sur la base du volontariat, ces tests se feront à l'échelle de l'établissement entier. Ils concerneront les enfants et l'équipe encadrante. Des autorisations seront au préalable demandées aux familles. Les équipes s'appuieront sur « le niveau de circulation du virus » pour déterminer, en lien avec l'Agence régionale de santé, les établissements prioritaires.

À Saint-Lô, trois écoles inaugureront ce nouveau dispositif de dépistage. Les sites des Palliers, l'école de l'Yser et l'école Raymond-Brulé, ont été évoqués par le préfet de la Manche, Gérard Gavory. D'autres établissements sont ciblés à Avranches. Très rapidement, des écoles sur l'ensemble du département seront concernées.

« C'est une opération lourde à mener, mais nous sommes prêts. Dès la rentrée, les familles recevront des explications et les demandes d'autorisation, ajoute Gérard Gavory. L'objectif reste de dépister le plus vite possible, pour ensuite isoler et accompagner les personnes positives. Cela nous permettra aussi de détecter plus intensément contre la présence des variants. »

Pour ce lancement des dépistages salivaires, plus de 900 élèves devraient être concernés. Rapidement, la préfecture espère monter à 1 000 ou 1 500 élèves dépistés chaque semaine.

Un peu plus tard à Cherbourg

Pour mener à bien cette opération, des médiateurs de la lutte contre la Covid-19 ont été recrutés. Ils veilleront au bon déroulement de ces tests.

Dans les semaines suivantes, le dispositif va s'étendre dans d'autres communes. À Cherbourg-en-Cotentin, c'est dans les écoles Jean Jaurès et Dujardin que les premiers tests devraient être déployés. Il faudra patienter quelques jours de plus avant de les voir arriver. Dans les prochains jours, une liste plus exhaustive sera communiquée.

Carole LE GOFF



Dès jeudi, les écoliers qui en auront l'autorisation parentale pourront se faire dépister.